



Abus de l'utilisation de mon téléphone portable

Par **marie karman**, le **25/01/2011** à **20:59**

Bonjour,

Je suis licenciée depuis 4 mois.

Je possédais un téléphone portable payé par mon employeur.

Or, depuis 4 mois, je l'ai rendu mais si on appelle mon ancien numéro de portable, il est encore indiqué sur la messagerie que le téléphone est à mon nom, associé à celui de mon ancienne entreprise.

Est ce normal que mon employeur ait conservé mon nom de famille sur sur la messagerie?

Comment pourrais je intervenir pour qu'il soit pénalisé si je suis en droit de lui faire changer sa messagerie?

Merci

Par **corima**, le **25/01/2011** à **22:45**

Marie, vous etes sur un site public, vous risquez d'en avoir des appels en affichant votre telephone, enlevez le avant que des plaisantins s'amusement

Par **tatou22**, le **26/01/2011** à **16:27**

Comme le dis Corima enlevez votre numéro de tel sur le forum!

Pour forcer votre ex employeur ,faite lui une lettre recommandé avec AR pour lui demander de supprimer ou modifier la messagerie de votre ancien tel ,et que faute de sa part d'obtempérer, vous ferez appel a la justice pour faire valoir vos droits !